

MOBILITE

A – GENERALITES - CONTEXTE

Enjeux

Utiliser un mode de transport approprié

En Suisse, près de 30 % des émissions des gaz à effet de serre proviennent du trafic motorisé.

Ce dernier constitue aussi la première cause de bruit et de pollution de l'air.

Opter, lorsque c'est possible, pour une mobilité douce peut nous faire gagner du temps et de l'argent, sans compter les nombreux bénéfices pour la santé (1).

Situation

CANTON DE GENEVE

Itinéraires cyclables

En 2007, il existe plus de 78 km d'itinéraires cyclables dans le canton (1).

Les motifs de déplacement dans le canton de Genève

- Loisirs	38 %
- Achats	23 %
- Travail	20 %
- Formation	8 %
- Accompagnement	7 %
- Autres	4 %

(Source : Direction générale des transports / TdG du 01.09.2014)

Développement de la mobilité douce

Vélos : + 30 % sur les routes genevoises de 2009 à 2011.

Vélos : +78,5 % de cyclistes roulent toute l'année.

(Source : Direction générale des transports / TdG du 01.09.2014)

Evolution du nombre de motocycles sur les routes genevoises

De 36'000 en 2001 à 49'500 en 2011 (+37.5%).

(Source : Direction générale des transports / TdG du 01.09.2014)

Ménages sans voiture

41 % des ménages ne possèdent pas de voiture en 2010 contre 27 % dans le canton (croissance de 3 à 4 % de 2005 à 2010).

(Source : Direction générale des transports / TdG du 01.09.2014)

Evolution des modes de transport de 2000 à 2010 dans le canton de Genève

- Transports individuels motorisés de 52 % (2000) à 41 % (2010)

- Mobilité douce de 33 % (2000) à 42 % (2010)

- Transports collectifs de 13 % (2000) à 15 % (2010)

(Source : Direction générale des transports / TdG du 01.09.2014)

Informations générales sur le domaine

MOBILITE DOUCE - SANTE

Il est souhaitable de marcher de manière continue près de 30 minutes par jour, ce qui permet déjà d'effectuer 3'000 à 4'000 pas. Le nombre total de pas effectués quotidiennement influe sur la santé : de 5'000 à 7'500 : faible - de 7'500 à 10'000 : modéré - Plus de 10'000 : intense.

La majorité de nos déplacements font moins de 3 km et peuvent être effectués aisément à pied ou en bicyclette (1).

Faire ses achats à pied, dans son quartier : c'est bon pour la santé et la planète en évitant de dépenser pour la mobilité. On favorise ainsi le maintien d'une offre et d'une économie locale utile à la qualité de vie des habitants.

En marchant à 5 km/heure (vitesse moyenne), un trajet de 1 km est parcouru en à peine 12 minutes (1). Par personne et par kilomètre parcouru, le bus ou le train produisent en moyenne 9 fois moins de CO₂ qu'une voiture (1).

Pedibus : deux lignes sont fonctionnelles à Lancy (Petit-Lancy) selon www.pedibus-geneve.ch.
A ce jour (février 2015), il n'existe pas de ligne Pedibus au Grand-Lancy.
Informations et conseils pour créer une ligne sur pedibus.ch.

Les problèmes de surpoids chez les enfants (2)

En Suisse, environ 20 % des enfants et adolescents présentent un excès de poids, et 5 à 8 % un problème d'obésité. L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) considère l'obésité comme une véritable épidémie. Les raisons, complexes, s'expliquent avant tout par une alimentation mal équilibrée et le manque d'activité physique au quotidien.

Sport : trouver le bon équilibre

L'exercice physique est une composante essentielle d'une bonne hygiène de vie. Il aide à lutter contre les méfaits de la sédentarité.

Le projet Vélib'

Le conseiller d'État Luc Barthassat, en charge de la mobilité, souhaite revoir le plan financier du projet « Kunzler » jugé bon par les experts.

(Source : TdG 30.05.2014)

TRANSPORTS EN COMMUN

Les transports en commun facilitent la circulation : un bus peut transporter jusqu'à 60 personnes en utilisant la même surface au sol que deux voitures.

Les nouveaux tarifs UNIRESO

A partir du 14 décembre 2014 :

- Prix du billet : CHF 3.- (au lieu de 3.50 précédemment)
- Prix de l'abonnement annuel : CHF 500.- (au lieu de 700 précédemment)
- Prix de l'abonnement annuel AVS+juniors (6-24 ans) : CHF 400.- (au lieu de +100 ou 50 précédemment)

Vélos autorisés dans les véhicules TPG

Depuis le 1^{er} mars 2014, les vélos peuvent être mis à l'intérieur des bus et trams (au préalable ce n'était que durant les week-ends et jours fériés). Conditions : qu'il y ait suffisamment de place et payer un billet supplémentaire pour son véhicule. Restent interdits : les tandems, les vélos horizontaux (vélos couchés) ou munis d'une remorque.

(Source : TdG 19.03.2014)

CHOIX DU MODE DE MOBILITE – COMPARATIFS

Ménages sans voitures

Environ 20 % des ménages suisses n'ont pas de voiture et 36 % à Genève.

Comparatif des émissions de CO₂ par passager, pour 100 km (source : 2)

Avion 31 kg de CO₂
Voiture 16 kg de CO₂
Train 5 kg de CO₂

Les voyageurs en avion peuvent acheter en supplément un « billet climatique » (environ CHF 25.- pour un Genève-Londres aller-retour) qui tient compte du CO₂ produit par le vol. L'argent est investi dans des installations d'énergies renouvelables – www.myclimate.ch > calculateur CO₂.

Véhicules au gaz naturel ou biogaz : impact environnemental réduit selon l'ATE

Contrairement aux idées reçues, les voitures fonctionnant tout ou partiellement à l'électricité ne sont pas forcément les meilleures en ce qui concernent l'impact environnemental. Sur les dix modèles les plus éco-efficients recensés par le classement EcoMobiliste 2014 de l'ATE (www.ate.ch/fr/ecomobiliste) sept roulent au gaz naturel ou au biogaz. Si les électriques et les hybrides occupent bien le reste du top 10, ces modèles sont pénalisés par leur poids élevé, lequel provoque un surcroît de consommation.

(source : FRC mieux choisir, n°69 juin 2014)

USAGE, COÛT ET CHOIX DE LA VOITURE

Arrêter le moteur à l'arrêt

En Suisse, une économie d'environ 60 millions de litres de carburant par année est possible si le moteur est éteint lorsque le véhicule est à l'arrêt.

(Source : Anton Keller, TCS, in « Be Smart » n°2 de Media Planet, juin 2014)

A Genève, la moitié des achats se fait en voiture, ce qui contribue à la pollution de l'air, au réchauffement climatique ainsi qu'à l'augmentation des nuisances sonores (2).

Le coût d'une voiture

Selon le TCS, pour une voiture moyenne d'une valeur de CHF 35'000.-, avec un kilométrage annuel moyen de 15'000 km, le véhicule vous coûtera CHF 11'000 par année (911.-/mois).

<http://www.tcs.ch/fr/auto-mobilite/couts-de-la-voiture/exemple.php>

En moyenne une voiture coûte entre CHF 500 et 1'000.- par mois (2).

L'étiquette Énergie classe les voitures en sept catégories, de A (la meilleure) à G (la plus mauvaise). Cette appréciation est utile pour comparer les différentes motorisations d'une même catégorie de véhicules.

Remplacer ou faire durer son véhicule automobile ?

Vaut-il mieux acheter un nouveau véhicule éco-efficient ou prolonger la vie de l'existant autant que possible ? Les avis divergent.

La fabrication d'un véhicule ne représente que 10 à 25 % de son impact environnemental.

Selon Quantis (une société spin-off de l'EPFL spécialisée dans les écobilans), si le nouveau véhicule permet d'économiser quelque 2 litres aux 100 km et rejette de 30 à 40 g de CO₂ de moins par km, l'achat d'un nouveau véhicule se justifie.

De surcroît, le fait de privilégier des véhicules aux normes Euro5 ou Euro 6 est meilleur du point de vue de la santé humaine (moins de particules fines).

(source : FRC mieux choisir, n°69 juin 2014)

Bonus-Malus sur les taxes cantonales liées aux véhicules – depuis 2010 les véhicules qui émettent moins de 121 g de CO₂/km bénéficient d'une réduction de 50 % de leur taxe ; à l'inverse, les véhicules émettant plus de 200 g voient leur taxe augmenter de 50 %.

COVOITURAGE

Le covoiturage entre collègues de travail

Si vos collègues habitent à proximité de votre domicile, réfléchissez au covoiturage. Si vous ne pouvez pas prendre les transports en commun ou utiliser un mode de transport doux, partager sa voiture est une solution intermédiaire. Le covoiturage, en plus d'être convivial, permet de diviser les coûts du transport par deux, ou même par 3 ou 4. Organisez-vous pour vous mettre d'accord sur des horaires fixes, lorsque cela est possible.

(Source : <http://www.lancy.ch/agenda-21/eco-gestes/lexterieur>)

L'offre existante

CANTON

Les cours Eco-Drive (sur route ou sur simulateur) permettent de réduire la consommation de carburant jusqu'à 15 % et les émissions polluantes jusqu'à 30 %. il s'agit notamment (source 2):

- d'accélérer franchement ;
- de passer le rapport supérieur dès 2'500 tours ;
- d'anticiper pour éviter les freinages inutiles ;
- de ne pas rétrograder pour freiner ;
- de ne pas laisser tourner le moteur à l'arrêt.

A Genève, le TCS organise les cours à la carte EcoDrive à Meyrin : une demi-journée, une journée (CHF 250.- à préciser) ; d'une heure pour un « Coaching Drive plus » près de chez soi.

L'application mobile des TPG

Très pratique pour faciliter les déplacements et correspondances en temps réels avec les TPG, à télécharger sur son appareil mobile **m.tpg.ch**.

Le Covoiturage

E-Covoiturage.ch - <http://www.e-covoiturage.ch/index.php/fr/>

Nombreuses opportunités de pratiquer le covoiturage en Suisse romande et France voisine

Sur le réseau social LémaNéo - <http://lemaneo.com/>

Le réseau annonce que pour « la France, la Suisse et partout en Europe, c'est le seul site de covoiturage 100 % gratuit ».

Pour la France voisine – les frontaliers :

- www.covoiturage.ain.fr
- www.covoiturage.cg74.fr

Autopartager son propre véhicule – www.2ecomobility.ch

Lancé durant l'été 2012, c'est le premier réseau de location de véhicules (voitures et aussi vélos) entre particuliers en Suisse romande.

Service de dépannage pour cyclistes – www.geneveroule.ch

GenèveRoule est lauréate 2013 de la bourse cantonale du DD.

Elle propose un service de dépannage volant pour les cyclistes en panne, par abonnement (ordinaire CHF 75.-) ou pas (déplacement dès CHF 12.- et réparation 80.-/h).

info@mecanicienvolant.ch / 0800.140.150

Vélos – www.geneveroule.ch

Prêt de vélos (gratuit durant la saison depuis avril dans différents conteneurs : Carouge, Plainpalais, place du Rhône – Bains des Pâquis) – Service de dépannage volant (voir plus haut) – Vélos d'occasions...

Pro Vélo Genève – www.pro-velo-geneve.ch

L'association propose notamment :

- des cours de conduite cycliste pour enfants et adultes
- des bourses au vélo

- des marquages Bicycode, contre le vol de vélo - <http://www.bicycode.org/>
 - des animations diverses
- contact : arcade 7 bd Carl-Vogt 1205 Genève – tél/fax 022 329 13 19

Mobility - Coopérative d'autopartage – www.mobility.ch

La formule s'avère rentable si l'on roule moins de 12'000 à 15'000 km/an. La location se fait pour une heure minimum et à la demi-heure. Il existe une formule avec abonnement incluant la compensation CO₂. 2'650 véhicules sur 1'395 emplacements dont trois à proximité des quartiers Palettes-Bachet (voir plus bas).

- Abonnement annuel CHF 290.-.
- Si combiné avec abo annuel unireso/TPG, abonnement annuel à seulement CHF 25.-/an !
- Abonnement d'essai 4 mois CHF 70.- (plus tarifs horaire et km)
- Click and Drive (forfaits pour un usage très ponctuel avec 3 heures mini de location)
- Etudiants (abonnement gratuit de 4 mois, sans engagement ; puis abo annuel de 70.- seulement)
- Réduction de responsabilité CHF 150.-/an (éventuel)
- compensation CO₂ (optionnelle, versée à la fondation myclimate)

Pour un besoin de véhicule dépassant 3 jours, Mobility propose le « Car Rental » en collaboration avec Avis et Hertz, à prix préférentiel.

En faisant, pour ceux qui le peuvent, un versement anticipé « Mobility-Profit », entre 2,5 % et 10 % du montant sera offert en prime.

Offres promotionnelles de la Ville de Lancy

Offres 2015 sur les abonnements UNIRESO

Suite à la nouvelle tarification des TPG, en vigueur depuis le 14 décembre 2014, la Ville de Lancy propose de nouvelles offres promotionnelles 2015 (annoncées dans Le Lancéen du mois de mars 2015, ainsi que sur le site internet www.lancy.ch).

Pour les seniors : rabais de CHF 100.- sur les renouvellements et nouveaux abonnements annuels (soit CHF 300.- au lieu de 400.- pour les 300 premiers seniors inscrits du 21 au 30 septembre 2015).

Pour les adultes : rabais de CHF 100.- uniquement pour un nouvel abonnement annuel (soit CHF 400.- au lieu de 500.- pour les 50 premières inscriptions du 20 avril au 8 mai 2015).

Pour les juniors (12-24 ans) : rabais de CHF 100.- sur les renouvellements et nouveaux abonnements annuels (soit CHF 300.- au lieu de CHF 400.- valable pour les 1'650 premières inscriptions du 1^{er} juin au 28 août 2015).

(Source : Le Lancéen n°303 avril 2015 p.17)

Cartes CFF « Flexicard »

Grâce aux cartes journalières CFF "Flexicard", pour CHF 40.- par jour, les Lancéens peuvent se déplacer sur l'ensemble du réseau ferroviaire suisse. Ces cartes sont à se procurer à la Mairie, dans la limite des cartes disponibles. Il y a une limitation à 2 cartes par famille, les CFF mettant par ailleurs à disposition des familles des billets avantageux. Ce système fonctionne selon le principe du premier arrivé - premier servi. Alors planifiez vos voyages à l'avance !

Les cartes sont vendues soit :

- directement à la mairie (informations Mairie 022 706 15 11 – de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30)
- sur la page CFF-Lancy, au plus tard 7 jours à l'avance, en payant par carte visa ou Mastercard ; on les reçoit alors par poste.

<https://www.egovcenter.ch/lancy/fr/cartescff/>

Achat d'un deux-roues électrique neuf

Cette aide financière cantonale s'élève à CHF 250.- par personne à l'achat.

Elle est octroyée en présentant la facture (attention facture de l'année en cours) au guichet du 1^{er} étage de la mairie.

Livraison de vos courses (par Caddie Service dont Lancy est un membre fondateur)

Système de livraison efficace, en vélo électrique. Ce service coûte CHF 5.- (par 2 sacs de 10 kg pièce).

Caddie Service est une entreprise sociale qui facilite la réinsertion de chômeurs en fin de droit.

Informations : 022 807 32 00 – www.caddie-service.ch

B - CONSEILS

« Eco-gestes » et autres actions

MOBILITE DOUCE

Je privilégie la marche au quotidien

Pour ma santé et l'environnement, si possible 30 minutes en continu et 10'000 pas/jour... et j'évite l'usage de l'ascenseur quand c'est possible.

Je privilégie de faire les achats courants à pied... dans les commerces de mon quartier.

J'utilise le vélo en ville pour les déplacements jusqu'à 3 km

C'est le mode de déplacement le plus rapide (plus de 78 km d'itinéraires cyclables dans le canton).

ALTERNATIVES A LA VOITURE

J'achète un vélo électrique pour limiter mes déplacements en auto

... en profitant de la subvention cantonale lors d'un achat neuf.

J'utilise les transports en commun plutôt qu'une voiture individuelle

Favorable pour limiter le bruit, la dégradation de la qualité de l'air, de l'eau et des sols.

Je me fais livrer mes courses par Caddie service (plutôt que de prendre ma voiture)

... Lorsque je fais mes courses au centre commercial de la Praille ou à Coop Onex.

TRANSPORTS PUBLICS

Je charge l'application m.tpg.ch sur mon appareil mobile

... afin de faciliter mes déplacements dans les transports publics en temps réel.

J'opte pour un nouveau abonnement annuel Unireso (ou un renouvellement)

... en profitant le cas échéant d'une aide communale.

Pour mes loisirs en Suisse, je profite du réseau CFF

... en profitant le cas échéant de cartes journalières à prix attractifs proposées par la mairie.

USAGE RAISONNE DE L'AUTOMOBILE

J'essaie l'auto-partage avec Mobility

J'adopte une conduite économique, écologique et moins bruyante... en respectant les recommandations « Eco-Drive ».

Je prends des cours Eco-Drive... organisés à Genève par le TCS.

VOYAGES

Je voyage en privilégiant le train par rapport à l'avion

Par personne, le train consomme trois fois moins d'énergie que l'avion (1).

En voyageant en avion, je compense les émissions de CO₂

Si l'avion est la seule alternative possible, il est possible de compenser les émissions de CO₂ en participant au financement de projets de DD.

Pour en savoir plus

www.caddie-service.ch Livraison à domicile

www.eco-drive.ch

www.mobility.ch

www.autopartage.ch Site de l'ATE avec infos sur l'organisation et les principales centrales de covoiturage)

www.myclimate.ch > calculateur CO2

www.pedibus-geneve.ch renseignements sur les lignes existantes et les modalités pour créer une nouvelle ligne

www.lancy.ch > culture-sports-loisirs

www.ate.ch/fr/ecomobiliste > ecomobiliste 2015 (palmarès de véhicules)

www.ate.ch

www.tcs.ch

C – REFERENCES

Références internes

(Source des éléments ci-dessus)

(1) « Développement durable – Porter un autre regard sur notre quotidien – Les gestes d'aujourd'hui font le monde de demain » (SCDD – Unité Agenda 21 de la Ville de Genève - PNUE, juin 2007)

(2) « Pour une consommation responsable » SCDD (DARES, Etat de Genève, 2^e édition, 2010)